

Les vols de biens culturels, hantise des musées

Pour la littérature et le cinéma, le vol de biens culturels est un filon aussi inépuisable que les braquages, les meurtres et les assassinats. Divertissement garanti ! Rien à voir avec la réalité telle qu'elle se présente pour les personnes concernées. Bien au contraire.



Capture d'écran du film « The Thomas Crown Affair »

« Un type de voleur est devenu mythique, celui du gentleman cambrioleur. »

En février 2008, trois hommes armés font main basse en pleine journée sur la collection Bührle à Zurich. L'un tient en joue les gardiens avec un pistolet pendant que ses comparses décrochent quatre tableaux, des œuvres de Cézanne, Degas, Monet et van Gogh. Leur valeur est estimée à près de 180 millions de francs. L'incident dure quelques minutes seulement. Les malfaiteurs disparaissent

ensuite aussi vite qu'ils avaient surgi, laissant derrière eux un personnel traumatisé. Deux tableaux refont surface peu de jours après. Les deux autres seront saisis quatre ans plus tard au sud-est de Belgrade, après que des enquêteurs se sont fait passer pour des acquéreurs potentiels.

Quel portrait peut-on dresser des voleurs d'art ? Quel est leur mode opératoire ? Qu'advient-il des œuvres d'art ? Et qu'en est-il des instigateurs ?

Un type de voleur est devenu mythique, celui du gentleman cambrioleur, parfaitement illustré dans le film *The Thomas Crown Affair*, qui réunit Pierce Brosnan et Rene Russo dans les rôles principaux. Les personnages s'en donnent à cœur joie dans un jeu du chat et de la souris entre l'homme d'affaires qui a réussi et l'enquêtrice d'assurances

à qui on ne la fait pas. Aussi divertissantes que soient ces histoires à rebondissements, leurs héros restent des héros de cinéma.

Un exemplaire exotique de voleur d'art a été le personnage réel de Stéphane Breitwieser : un rêveur passionné qui bien souvent a eu le nez creux. En très peu d'années, il amasse des centaines d'œuvres de prix volées dans des musées. Romantique amoureux de peinture, il raconte après son arrestation avoir fondu en larmes, enfant, à la vue d'un tableau dans un musée, « parce qu'il était si beau » ...

Il est peu probable que les hommes qui s'en sont pris à la collection Bührle aient éprouvé de tels sentiments. Tout au plus ont-ils pleuré – de rire – en découvrant les failles du dispositif de sécurité du musée zurichois. Et pourtant la brutalité avec laquelle ils ont opéré ne s'était vue jusqu'alors que lors de braquages de banques. En 1994, *Le cri* de Munch avait quitté le musée d'Oslo en catimini alors que les gardiens dormaient. Tout autre scénario en 2004 : les voleurs se rendent maîtres des lieux par les armes avant de s'emparer du *Cri* et de disparaître en quelques minutes dans la nature – un mode opératoire qui sera repris quatre ans plus tard à Zurich. Un tableau est un butin très facilement escamotable : il suffit de découper la toile, de la rouler et on convoie des millions ni vu ni connu.

Les criminels ne font pas de distinction entre une banque, une boutique de joaillier et un musée. Depuis que les

Les criminels ne font pas de distinction entre une banque, une boutique de joaillier et un musée.

banques ont renforcé leurs systèmes de sécurité et que les versements d'argent s'opèrent pour la plupart virtuellement, les braquages comportent davantage de risques et, en plus, ils rapportent moins. Les musées et les collections d'art sont donc dans le

Auteur

Andrea F. G. Raschèr

Docteur en droit, consultant et coach, Zurich ; professeur et chargé de cours





Des policiers serbes après la mise en sécurité du tableau de Cézanne «Le garçon au gilet rouge» de la collection Bührle (Belgrade, 12 avril 2012).

viseur. C'est un secret de polichinelle que la sécurité des musées laisse à désirer en Europe.

Lorsqu'ils ne travaillent pas à leur compte, les voleurs d'art s'apparentent par leur profil psychologique à des mercenaires chargés des basses besognes. Souvent, ils proviennent de régions où sévissait la guerre ou ont été dans les rangs d'unités militaires spéciales. Avec une brutalité sans vergogne ils agissent sans aucun respect ni pour les œuvres ni pour la vie humaine. Si leur opération vient à tourner court, il y a péril pour les personnes et pour les œuvres qui se trouvent dans le musée. D'une façon générale, on peut dire que le culot paie quand on est un voleur. Ceux qui ont pénétré en 1990 dans le musée Isabella Stewart Gardner de Boston étaient habillés en policiers et c'est le plus calmement du monde qu'ils sont entrés et ressortis avec les plus belles pièces.

La criminalité liée à l'art est un commerce assimilable à celui qui im-

plique des êtres humains, des armes ou de la drogue, un trafic qui a partie liée avec le crime organisé et qui s'appuie sur des structures professionnelles. Les instigateurs sont à l'arrière-plan, ils évaluent avec précision les chances et les risques et planifient les opérations avec rigueur. Leurs mobiles s'apparentent à ceux des auteurs d'infractions relevant de la criminalité économique: l'appât du gain et la recherche du meilleur rendement. Les commanditaires (pour l'essentiel des hommes, jusqu'à présent) opèrent dans un contexte relativement sûr et honnête en apparence. S'ils tombent dans les filets de la justice, ils engagent bien souvent une armada d'avocats de haut vol payés à prix d'or. Les voleurs, eux, sont des hommes de main, la plupart du temps. Les œuvres d'art étant cataloguées, il est difficile de les écouler sur le marché. Que reste-t-il comme possibilité aux criminels pour réaliser des gains? Ils ont besoin d'un receleur. Compte tenu des risques qu'il prend,

celui-ci leur verse une part infime de la valeur du butin, raison pour laquelle

La criminalité liée à l'art est un commerce assimilable à celui qui implique des êtres humains, des armes ou de la drogue, un trafic qui a partie liée avec le crime organisé et qui s'appuie sur des structures professionnelles.

dérober des œuvres ne vaut la peine que si elles ont une certaine valeur. Le receleur revend les tableaux au marché noir. S'ils sont trop connus, le jeu n'en vaut pas la chandelle car le risque de se faire prendre est trop important, pour le voleur comme pour le receleur.

Que penser d'un scénario dans lequel l'appât du gain ne serait pas l'unique motivation pour commettre un vol? Est-il réaliste de s'imaginer qu'un collectionneur fasse voler un tableau parce qu'il souhaite absolument compléter ce qu'il a déjà? Certains spécia-

listes avancent que le mobile passionnel du collectionneur sans scrupule est peu plausible. Certes. Dès lors, comment s'expliquer que près de 600 Picasso et plus de 250 Chagall manquent à l'appel, certains depuis des décennies?

Il existe aussi ce qu'on appelle le «artnapping» qui consiste pour les criminels à proposer la toile au musée où ils se sont servis ou à son assurance contre le versement d'une rançon. Le parallèle avec le mode opératoire des enlèvements saute aux yeux: les personnes tout comme les œuvres des grands maîtres sont uniques et leur valeur immatérielle est très élevée. Les malfaiteurs en font un levier pour exercer leur chantage: qui ne paie pas la rançon demandée risque dans un cas de recevoir une oreille de la personne kidnappée, et dans l'autre cas une partie de toile arrachée. Pour un tableau, la rançon se situe généralement entre 10 et 20 % de la valeur marchande. S'il est très bien assuré, l'assureur pourrait être tenté de payer la rançon au lieu de devoir s'acquitter de la somme contractuelle – une démarche légalement très délicate, car l'assureur se rend coupable de recel s'il entre en matière. Sans compter que d'autres criminels seraient vite tentés de les imiter. Bien que les compagnies d'assurance se distancent officiellement de ces pratiques, il est frappant de constater que les tableaux qui soudainement resurgissent après des années sont

surtout des tableaux assurés et qu'ils ont été retrouvés sans le concours de la police.

Depuis quelque temps, les vols se multiplient dans les sections des musées où sont exposés les monnaies ou les bijoux. Pour les criminels, la valeur recherchée n'est pas culturelle. Au contraire: ces biens culturels sont dérobés pour être «désossés» afin de récupérer leur matériau. C'est pourquoi ces objets sont souvent perdus à jamais, écoulés sur le marché après que leur or a été fondu et leurs pierres précieuses taillées. Le risque de se faire découvrir est relativement minime.

C'est probablement le sort qui a été réservé à la pièce d'or de près de cent kilos connue sous le nom de «Big Maple Leaf» conservée au Bode-Museum de Berlin. Il est établi depuis que des membres d'un clan familial notoire l'ont jetée en mars 2017 par la fenêtre de ce musée mal sécurisé et l'ont ensuite transportée dans une brouette jusqu'au véhicule avec lequel ils ont pris la fuite.

Le même mode opératoire expéditif a été utilisé en novembre 2019 pour le vol de trois parures de bijoux composés de dizaines de pièces qui s'est déroulé au musée «Grünes Gewölbe» de Dresde. Entrés par une fenêtre, les voleurs ont brisé le verre sécurisé des vitrines avant de s'emparer des bijoux et de disparaître après une opération qui n'aura duré que quelques minutes. Ces objets étant très connus, il est très improbable qu'ils puissent être mis sur le marché. On peut craindre que le «trésor saxon du 18^e siècle» ne finisse dépecé.

Ces dernières décennies, le négoce international de biens culturels a pris une ampleur considérable. La demande est forte et le boom de l'art aidant, les prix sont devenus astronomiques. Le marché illégal lui emboîte le pas. Il s'agit presque d'un marché à part entière, doté de son organisation propre. Les conséquences en sont le vol, la spoliation, le chantage, la contrefaçon, le blanchiment d'argent sale, la contrefaçon et le pillage et la destruction de

sites archéologiques. Interpol estime que le commerce illégal de biens culturels permet à des criminels qui ont des liens avec le crime organisé de faire des affaires sans trop de risque avec des gains juteux à la clé. Le volume de ces transactions se chiffrait à plusieurs milliards d'euros par an. Le vol (avec et sans agression) de tableaux par des criminels organisés en état-major constitue désormais un problème de taille pour les collection-

Si l'art se définit de plus en plus par le monétaire et si, nonobstant, la sécurité n'est pas améliorée dans les musées, alors le vol d'art reste une affaire lucrative.

neurs – musées ou privés – et aussi un péril pour les biens culturels eux-mêmes. Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats est très onéreux et de longue haleine. Les musées et les collections qui ne peuvent pas se le permettre attirent les malfaiteurs, qui avec la brutalité qui les caractérise agissent sans respect ni égard envers les œuvres ou les humains.

Le mécanisme est simple à comprendre: si l'art se définit de plus en plus par le monétaire et si, nonobstant, la sécurité n'est pas améliorée dans les musées, alors le vol d'art reste une affaire lucrative. Les gagnants sont rarement les voleurs eux-mêmes mais plutôt leurs commanditaires et le crime organisé; et aussi les assurances et les fournisseurs de dispositifs de sécurité et de surveillance pour les musées. Les perdants sont les musées: chargés de diffuser la culture, ils doivent garantir un accès aussi libre que possible à leurs fonds. A chaque attaque augmente la peur que survienne la prochaine. Quant au plaisir des visiteurs à s'approcher des œuvres, il n'est pas le dernier à pâtir du renforcement des mesures de prévention et de sécurité. Les frais que les musées doivent consentir sont une charge toujours plus pesante – au détriment de l'art.



L'or de la pièce «Big Maple Leaf», d'un poids avoisinant cent kilos, a probablement été fondu.

INFO

2 | 2020

PSC

Dossier

L'art et la criminalité

